

**COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITE TRANSMANCHE**

**SEANCE DU 25 MARS 2024
Hôtel du Département de la Seine-Maritime, salle Charles REVET**

ORDRE DU JOUR :

Préambule :

Point sur l'actualité de la ligne

Validation du compte-rendu de la séance du 19 février 2024

Dossiers :

1. Mise à jour de la liste nominative des représentants siégeant au comité syndical - Désignation d'un nouveau représentant de l'agglomération Dieppe-Maritime
2. Adoption du compte de gestion de l'exercice 2023
3. Adoption du compte administratif de l'exercice 2023
4. Affectation des résultats du compte administratif de 2023
5. Vote du budget primitif 2024
6. Rapport d'activité de la société d'économie mixte locale de coopération Transmanche
7. Avenant n°2 au contrat de délégation de service public (concession de services) relatif à l'exploitation de la ligne maritime Dieppe-Newhaven (DSP3)
8. Divers